

# Memorandum

## "Réflexion concernant la situation et le développement du mouvement des jardins familiaux en Europe"

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l.

### **Avant propos**

Les jardins familiaux, au sens actuel du terme, sont apparus en relation avec le développement industriel de l'Europe vers le milieu du 19ème siècle. Leur institution constitue l'un des nombreux efforts pour améliorer la situation sociale des gens de cette époque. Cela s'applique également aux années de pénurie, en particulier après la première guerre mondiale, au cours desquelles a été constituée la majorité des jardins familiaux, jardins qui existent encore aujourd'hui, de même que les associations qui sont nées en même temps. Le mouvement des jardins familiaux connut un développement comparable en Europe après la deuxième guerre mondiale. Cependant, après avoir surmonté les pénuries matérielles, vinrent s'ajouter ici des raisons supplémentaires pour le maintien des jardins familiaux ou bien également pour la création de nouveaux jardins familiaux. Des raisons concernant l'urbanisme et, non en dernier lieu, des raisons écologiques occupent maintenant le premier plan. La fonction sociale du mouvement des jardins familiaux n'a pas pour autant perdu de son importance.

Dès le début le mouvement des jardins familiaux s'est développé sur des bases démocratiques. Cela se reflète dans son organisation: celle-ci se subdivise en associations locales et en regroupements de ces dernières à un niveau départemental et à un niveau régional, ainsi qu'à un niveau national et international. Le regroupement à un niveau international eut lieu en l'an 1926 et Luxembourg fut choisi comme siège de l'Office International. Aujourd'hui 15 fédérations nationales avec plus de trois millions de membres en font partie. L'Office International prend l'initiative d'activités communes, par ex. les contributions des amis jardiniers à l'Agenda 21, et il coordonne les activités des fédérations nationales et représente les intérêts de ces dernières sur le plan international. Sous sa direction sont préparées des résolutions et des requêtes, qui sont destinées à être soumises à l'Union Européenne et au Conseil de l'Europe. Depuis 1990 l'Office International jouit du statut de conseiller auprès du Conseil de l'Europe et est reconnu comme ONG. Le travail de l'Office dans le domaine social aussi bien qu'écologique est soutenu par l'Union Européenne.

## Les fonctions du mouvement des jardins familiaux dans les pays européens

### **a) Dans le domaine social**

Le jardin familial permet à l'homme - tout à fait dans le sens de l'Agenda 21 -, de pratiquer une activité saine, qui lui procure de la distance par rapport aux soucis de son travail professionnel. Cette détente procure aussi de la joie grâce à la croissance et au développement dans la nature et elle permet en plus d'une régénération physique également une régénération psychique. Le jardin familial est un lieu idéal pour l'épanouissement de contacts sociaux. Ensemble avec d'autres membres de la famille on cultive le jardin, on entre en contact avec les voisins et on apprend ainsi à se connaître et à s'apprécier. L'entraide entre voisinage est volontiers pratiquée. Dans le jardin les enfants apprennent d'une manière vivante à connaître la nature. Sur les terrains de jeux de l'association se nouent des amitiés avec d'autres enfants; ils prennent aussi part à la vie de l'association au cours de manifestations particulières, comme les fêtes pour

enfants. C'est ainsi qu'elles élargissent, d'une manière appropriée aux enfants, leurs compétences sociales. La mise à disposition de jardins familiaux comme jardins pédagogiques, mais aussi comme jardins pour enfants, permet d'autres effets pédagogiques.

Les amis jardiniers d'un certain âge font l'expérience de l'aide de voisins plus jeunes lors de la réalisation de travaux plus difficiles. L'intégration dans la communauté de l'association les aide à venir à bout de la solitude de l'âge. Il n'y a pas peu de seniors qui mettent leurs expériences et leurs connaissances au service de l'association sous forme d'une activité honorifique et préservent ainsi le sentiment d'une valeur propre et avec cela, en fin de compte, leur identité.

des jardins spéciaux pour handicapés furent installés au cours des dernières décennies. Des chemins adaptés aux chaises roulantes, des plate-bandes surélevées et des outils de travail d'une forme convenable y sont tenus à leur disposition. Tout cela, par l'intermédiaire des jardins, permet à ces personnes de participer à la vie en société. De façon éparsée, des jardins pour aveugles ont déjà été créés, pour leur faire connaître à eux aussi la joie d'être dans la nature et en communauté.

Le nombre de concitoyens étrangers dans les associations des jardins familiaux a continuellement augmenté ces dernières années. Faire la connaissance de cultures différentes représente un enrichissement pour les indigènes et pour les étrangers. L'intégration des étrangers et la tolérance dans les rapports avec les concitoyens originaires d'autres pays sont favorisées.

#### **b) Dans le domaine économique**

Pour des familles ayant un revenu faible, les produits du jardin sont, tout comme auparavant, une aide précieuse pour assurer la subsistance. Cela est particulièrement vrai au cours de périodes à chômage élevé et de mise à la retraite anticipée. De même, pour des groupes économiquement défavorisés, comme les familles monoparentales et les personnes souffrant d'une incapacité au travail, les récoltes du jardin contribuent à un approvisionnement suffisant. Pour ces gens, qui ne peuvent que rarement se permettre des séjours de vacances, le jardin familial représente une compensation par rapport à cela.

Il ne faut pas sous-estimer la contribution des jardins familiaux à la préservation de l'économie grâce à l'achat d'accessoires de jardinage, de semences et autres.

#### **c) Dans le domaine environnemental**

Les jardins familiaux font partie de l'espace vert public d'une ville. Ils apportent en tant que tels une contribution essentielle à l'amélioration du climat de la ville (régulation de la température, fixation de la poussière), à la réduction du bruit et à la protection des sols (protection des ressources naturelles).

Une exploitation écologique des jardins garantit un écosystème proche de la nature grâce à la multiplicité des plantes et des animaux (multiplicité des espèces). Une fumure ajustée aux besoins et une protection des plantes respectueuse de la nature contribuent à la protection indispensable des sols et des eaux souterraines.

Les conseillers professionnels actifs à tous les niveaux de l'organisation des jardins familiaux combinent la théorie et la pratique dans le sens d'une exploitation des jardins respectueuse de l'environnement rencontré sur place. Ils contribuent de cette manière tout particulièrement à la sensibilisation des amis jardiniers pour les intérêts de l'environnement et avec cela pour la transposition de l'Agenda 21 au niveau local. Dans des séminaires sur la protection de la nature et sur l'environnement, dont sont responsables les fédérations des jardins familiaux à tous les niveaux de l'organisation,

ainsi qu'à l'aide de supports d'information appropriés, les connaissances environnementales nécessaires sont fournies et la réalisation du but de l'Agenda 21 est efficacement favorisée.

## Exigences de l'organisation des jardins familiaux vis-à-vis de la politique

### **a) Mesures relatives à l'ordre politique et législatif**

Dans beaucoup de pays, des mesures relatives à l'ordre politique ou également législatif sont encore indispensables pour la consolidation des installations de jardins familiaux en tant que partie de l'espace vert public dans les communes. Cela peut être réalisé par l'identification en tant que tels des installations des jardins familiaux dans les plans d'aménagement urbain ou bien par d'autres formes de garantie d'une possibilité d'utilisation à long terme des terrains servant de jardins. La mise à disposition de terre de remplacement dans le cas d'une autre utilisation des terres de jardinage, par ex. pour des surfaces d'habitation et des surfaces industrielles ou pour d'autres mesures concernant l'infrastructure, est inaliénable.

Dans beaucoup de pays la mise à jour de plans relatifs aux besoins en jardins familiaux, surtout dans le cas de la construction d'appartements de location, est requise tout comme cela fut le cas auparavant.

Dans la plupart des pays, la limitation du loyer de fermage est un facteur essentiel à la préservation du mouvement des jardins familiaux. C'est la seule façon de garantir que les citoyens à faibles revenus pourront louer aussi dans l'avenir un jardin familial. Il y a en outre le danger que les communes, suite à leurs besoins financiers, essaient de rejeter d'autres charges financières sur les jardiniers associés. La collaboration des jardiniers associés dans toutes les commissions importantes de la gestion autonome des communes est de ce fait impérativement nécessaire et elle apportera un appui aux préoccupations prénommées se situant dans l'esprit de l'Agenda 21.

### **b) Soutient des idées et soutien matériel**

Par ces temps, où l'état se retire de façon croissante de nombreux domaines de la société, une consolidation des activités bénévoles est impérativement nécessaire. Ce n'est qu'ainsi que la qualité de la vie publique en société peut être conservée dans l'intérêt de tous les citoyens. Une situation fiscale particulière pour l'activité bénévole peut servir cet objectif.

Un soutien financier des associations et des fédérations des jardins familiaux pour le maintien et l'extension de leurs installations, ouvertes à tous les citoyens, comme les maisons associatives, les terrains de jeux, les espaces et les chemins verts publics et autres, est inaliénable. Ce n'est qu'ainsi que lesdites installations profitant à la collectivité seront préservées pour longtemps.

Les séminaires de conseillers techniques de tous les niveaux de l'organisation ainsi que les projets d'ordre supérieur, comme les jardins pédagogiques, les jardins scolaires, les analyses de sol sur de grandes surfaces pour la détection de polluants etc. méritent aussi un encouragement particulier.

## Réflexions finales

Les jardins sont depuis toujours de par le monde un facteur essentiel de chaque développement culturel. Les jardins familiaux font partie de cette multiplicité des jardins. Ils sont le résultat de défauts sociaux à la suite du développement industriel au 19ème siècle. En plus de leurs fonctions sociales, aujourd'hui toujours indispensables, ils demeurent encore actuellement un facteur essentiel dans l'urbanisme moderne aussi bien que dans le domaine d'un environnement sain. C'est dans le mouvement des jardins familiaux que les buts de l'Agenda 21 sont réalisés d'une manière efficace.